

Vœux du président de l'UCP

Le premier numéro d'UCP Flash en 2012 est l'occasion, pour toute l'équipe de l'UCP et pour moi, de vous présenter, chères lectrices et chers lecteurs, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant qu'elle vous apportera, ainsi qu'à vos proches, santé, joie et bonheur et qu'elle sera pleine de satisfactions personnelles et professionnelles.

L'année 2011 a permis d'aborder, sur le plan syndical, de nombreux dossiers. Si les discussions ont été denses, les résultats apparaissent globalement modestes. Certes, la mise en œuvre prochaine d'un accord sur la santé et la sécurité au travail pourrait constituer une avancée pour les personnels, **sous réserve que les moyens nécessaires soient réellement dégagés.**

Pour le reste, les organisations syndicales, qui se sont régulièrement fait l'écho des attentes des agents, notamment en matière de pouvoir d'achat et de déroulement de carrière, se sont heurtées à la politique de rigueur et d'austérité de l'Exécutif municipal, toujours prompt à mettre en avant la crise économique, sans pour autant adapter ses ambitions à ce contexte. C'est ainsi que la plupart des directions a une nouvelle fois subi la loi d'airain des redéploiements, consistant à supprimer des postes pour doter les nouveaux équipements, au nom du dogme de la stabilité des effectifs.

Cette politique, dont nous dénonçons depuis longtemps les effets, notamment la dégradation des conditions de travail et son corollaire, l'augmentation constante de l'absentéisme et du mal-être au travail, a conduit à la décevante « négociation salariale » du début 2011, dont de nombreux agents ont été purement et simplement exclus, alors même qu'ils étaient eux aussi touchés par l'augmentation régulière du coût de la vie et l'impact négatif de certaines réformes (augmentation des cotisations de retraite, des cotisations de mutuelles, etc.).

Cette même politique explique en grande partie les conflits constatés tout au long de l'année dans plusieurs directions : dans les crèches à la DFPE, à la DU avec les suppressions de postes au bureau de la topographie et la privatisation d'une partie de l'activité, à la DPP, à la DUCT ainsi qu'au CASVP.

De même, les discussions sur les grands dossiers transversaux, et tout particulièrement la réforme de la catégorie B, qui avait suscité de nombreux espoirs, n'ont pas répondu aux attentes, faute de moyens budgétaires suffisants pour constituer un réel progrès.

Tableau peu enthousiasmant, qui ne doit toutefois pas nous conduire à céder au découragement : c'est en effet dans les périodes difficiles que les organisations syndicales doivent prendre toute leur place, pour faire entendre la voix des agents, pour atténuer les effets négatifs des réformes, dont le rythme ne faiblit pas.

En 2012, les sujets ne manqueront pas : suite et fin de la réforme de la catégorie B, en espérant que les métiers et corps restant à négocier (techniciens, personnels médico-sociaux, ALG, etc.) seront mieux traités, puis réforme de la catégorie A, « toilettage » du statut des personnels parisiens, fonction bâtiment, établissement public des musées, situation des personnels non titulaires, et au second semestre, discussions sur les ratios promus/promouvables pour la période 2013 – 2015.

Tout au long de cette année 2012, l'UCP s'efforcera de se montrer digne de la confiance que vous lui accordez depuis longtemps et ses nombreux représentants, forts de leur engagement, veilleront à ce que les personnels ne soient pas réduits à une simple variable d'ajustement.

Assemblée générale de l'UCP

A l'occasion des vingt ans de notre union syndicale, nous tiendrons une assemblée générale le **vendredi 20 janvier** à partir de 9h00 (toute la journée) au 15, rue de Chaligny (Paris 12^{ème}), salle du rez-de-chaussée. De nombreux dossiers en cours et à venir prochainement seront abordés. Les adhérents des syndicats membres de l'UCP sont tous conviés : venez nombreux !

L'UCP reçue par la Mission « préfiguration de l'établissement public des musées » le 6 janvier 2012

L'entretien accordé par Mme LEVY, directrice du projet et sa collaboratrice Mme DESIDERI, responsable RH, a été l'occasion pour l'UCP d'aborder le sujet sous l'angle du statut retenu par le Maire de Paris pour le futur établissement public des musées, à savoir une régie personnalisée. Son caractère administratif nous a été confirmé, ainsi que l'affectation des personnels au sein de cette structure, ce qui permettra, pour ces agents, l'application de la loi de 1984 pour les collectivités territoriales et du statut spécifique parisien, ainsi que de tous les accords collectifs de la Ville de Paris.

Parmi les sujets évoqués, l'UCP a abordé la rédaction et le contenu des statuts du futur établissement public des musées, ainsi que la représentativité des personnels et a formulé un certain nombre de propositions. L'UCP a rappelé les inquiétudes des personnels, qu'il s'agisse des directeurs de musées ou des agents « faisant fonction » dont la situation est actuellement à l'étude avec les services de la DRH. L'UCP a fait part à nouveau de ses interrogations et réticences quant aux risques de mutualisation des personnels, de redéploiement ou de modification des cycles de travail. L'UCP a demandé également qu'il soit procédé à l'élaboration et l'actualisation des fiches métiers, ce qui constituerait un pré requis intéressant pour affirmer le professionnalisme des agents, en rappelant par ailleurs que cela figurait dans le préambule de l'accord cadre sur la formation.

Le prochain comité de suivi du 31 janvier 2012 fera le point sur l'avancement du projet et présentera les principaux processus, notamment RH, du futur EPA. Nous vous en rendrons compte dans un prochain UCP/Flash.

Mouvement de directeurs

Début janvier 2012, Laurent MENARD, précédemment directeur de la Direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur (DDEEES), administrateur civil hors classe venu de l'administration centrale du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, a succédé à la tête de la Direction de la voirie et des déplacements (DVD) à Ghislaine GEFFROY, ingénieure générale des services techniques, ancienne élève de l'Ecole des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP).

La nouvelle directrice ou le nouveau directeur de la DDEEES n'est pas connu(e) à ce jour.

Union des Cadres De Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45